

Rencontre ouverte avec les MRE à travers la «Caravane égalité et citoyenneté»

Promouvoir le statut social, juridique et institutionnel des 3 millions de Marocains et Marocaines résidant à l'étranger

LA première étape pilote de la caravane égalité et citoyenneté, lancée en marge de la célébration de la Journée Nationale de la Femme Marocaine, deux ans après son instauration par Sa Majesté le Roi, est marquée cette année, par une campagne de sensibilisation, de communication et d'information sur les réformes réalisées au Maroc et les défis à relever, non pas comme de coutume, depuis la mise en application du Code de la Famille en 2004, au niveau national urbain puis rural, régional et local, mais ciblant les marocains du monde.

Initiée par le ministère chargé de la Communauté des MRE en partenariat avec le ministère de la Justice et le ministère du Développement social, de la famille et de la solidarité, cette caravane qui se déroule du 14 au 31 octobre et conduite par la Fondation YTTO, sillonne en premier lieu, plusieurs régions de France (Mantes-la-Jolie, Rouen, Dreux, Orléans, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Grenoble,), où le nombre de marocains est assez grand. Parmi les 3 millions de marocains et marocaines résidant à l'étranger, près de la moitié sont des femmes en France, Belgique et Pays-Bas, 33% est le taux représenté par les femmes en Espagne et 30% en Italie. En ce qui concerne le marché de travail, il est constitué par 45% de marocaines en France et 14% en Espagne, d'où la nécessité de se déplacer pour assurer le bien être de cette frange sociale toujours en difficulté familiale à l'étranger.

La caravane égalité et citoyenneté, dont la préparation a nécessité une année, a été mise en œuvre après une prise de conscience induite par les résultats et le rapport consistant du ministère de la communauté marocaine résidant à l'étranger, d'une évaluation de la part du Ministère DSFS et du Ministère de la Justice, des réclamations des élues d'origine marocaine, des doléances des différentes associations marocaines, œuvrant dans ce domaine à l'étranger. L'objectif préconisé par cette approche de proximité, c'est d'informer les marocains d'ailleurs sur le parcours louable, au niveau national, en ce qui concerne la prise en charge des dossiers relatifs à la réforme de la Moudawana, la philosophie prônée par ce nouveau Code et les perspectives pour la réalisation et la pérennisation d'un cadre sociétal démocratique et moderne et d'une enceinte familiale où règne l'équité, l'égalité et la cohésion sociale, pour les marocains dans les pays d'accueils. D'autant plus, que chaque pays a ses spécificités et ses propres problèmes et que la double nationalité crée des procédures légales parfois contradictoires.

Le lancement s'est fait à Rabat, avec la participation des partenaires de cette initiative, Mme Nouzha Skalli, M. Mohamed Ameer, Najat Ikhich, présidente de la Fondation YTTO pour l'hébergement et la réhabilitation des femmes victimes de violence, laquelle prendra en charge l'accompagnement au niveau de la société

marocaine à l'étranger, en présence de tout un staff constitué par le tissu associatif du Maroc et de l'étranger, de juristes, d'acteurs sociaux et religieux, de défenseurs des droits des femmes, de journalistes et d'artistes qui va œuvrer de pair avec les acteurs gouvernementaux pour réussir au mieux cette expérience pilote.

Pour cette première destination, tout a été préparé avec les associations œuvrant dans le domaine de la promotion de la femme et la valorisation de ses droits en France ainsi qu'avec les consulats marocains et le gouvernement français pour réussir cette mission caritative tripartite ministérielle. L'itinéraire après la France sera l'Espagne, l'Italie, la Belgique, les Pays Bas, avant d'élargir les horizons vers les Etats Unis, le Canada, les pays arabes. La mission en Europe prendra fin en décembre 2011.

A savoir que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale ciblant les franges sociales en situation difficile parmi les MRE. Si les dispositions du Code de la Famille sont quelque peu assimilées, six ans après, au niveau national, il n'en est pas de même pour les marocains à l'étranger où les difficultés s'avèrent d'un autre ordre, au niveau du pays d'accueil. A savoir, le mariage sans acte (Al Fatiha), le mariage des mineurs, la polygamie, problèmes qui commencent à s'amenuiser au Maroc, attestés par les statistiques du Ministère de la Justice, au niveau national, en 2009.

Outre la sensibilisation, l'information sur le Code de la famille et sur les politiques publiques entamées au Maroc, un grand chantier pour la promotion de la femme marocaine, la caravane organisera des ateliers de formation, des conférences et des rencontres sur la problématique de la mise en œuvre du Code, des soirées artistiques, la signature de partenariats entre les différents intervenants, la distribution des dépliants et du guide élaboré par le MDSFS, comprenant des questions et réponses afférentes au Code de la Famille, au Code de la Nationalité, à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, à l'accès des femmes aux postes de décisions, à la diffusion de la culture de l'égalité, à la budgétisation sensible au genre, à l'agenda gouvernemental pour l'égalité, à l'INDH et aux marocains et marocaines du monde.

Comme souligné par le message de Sa Majesté le Roi, lors du colloque «Marocaines d'ici et d'ailleurs», organisé à Marrakech en 2008, «Notre dessein, est de promouvoir le statut social, juridique et institutionnel de la femme en général, et des marocaines de l'émigration en particulier». L'égalité est donc au cœur de l'agenda 2010-2015 sur l'égalité, qui va mobiliser tous les départements gouvernementaux dans 9 domaines prioritaires, prévoyant 30 objectifs stratégiques. Ce chantier colossal qui nécessitera un budget de 2,2 milliards de DH, sera bientôt soumis par Mme Nouzha Skalli à l'approbation du gouvernement.